

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



MONTPELLIER, LE 14 NOVEMBRE 2016

## PROJET DE SUPPRESSION DU PASSAGE À NIVEAU N° 288 D'AGDE - CONCERTATION PRÉALABLE

Le passage à niveau situé en sortie immédiate de la gare d'Agde est inscrit au programme de sécurisation national des passages à niveau par l'Etat et SNCF. Ce passage à niveau fait l'objet d'une étude visant à sa suppression à l'horizon 2020.

### ➤ CONCERTATION AVEC LE PUBLIC

Du 15 novembre au 15 décembre 2016, SNCF Réseau, en qualité de maître d'ouvrage du projet, organise une concertation préalable. Cette concertation, menée en application de l'article L.103-2 du code de l'urbanisme est ouverte à tous : citoyens, riverains, associations, entreprises...

L'objectif est d'informer et d'échanger sur la solution technique proposée, sa bonne intégration environnementale, les conséquences des travaux et notamment les déviations routières envisagées ou toutes autres questions.

Dispositif de concertation :

- Réunion publique le 7 décembre à 18h au Moulin des Evêques, avenue du 8 mai 1945 à Agde
- Atelier de travail le 29 novembre (nombre de places limité, inscription à [agde-passageaniveau@sncf.fr](mailto:agde-passageaniveau@sncf.fr))
- Site internet [www.sncf-reseau.fr](http://www.sncf-reseau.fr)
- Registre en mairie d'Agde permettant le dépôt de questions et de remarques.

À l'issue de la période de concertation, un bilan sera largement diffusé, téléchargeable sur internet et mis à disposition en mairie.

## ➤ LES CARACTÉRISTIQUES DE CE PASSAGE À NIVEAU

Le passage à niveau n° 288 d'Agde, avenue Raymond Pitet, concentre un fort trafic : en moyenne 140 trains et jusqu'à 10 000 véhicules par jour en période estivale.

Il a connu des accidents graves : deux collisions au cours des 10 dernières années et un accident tragique en 1995, où 5 victimes ont été déplorées. Il est donc considéré comme particulièrement sensible et a été inscrit au programme de sécurisation national.

## ➤ LE PROJET DE SUPPRESSION

Les enjeux de la suppression du passage à niveau 288 à Agde sont :

Le projet de suppression prévoit **la création d'un pont rail, c'est-à-dire l'aménagement d'une route au-dessous de la voie ferrée**. Un raccordement à la route départementale de part et d'autre de la voie ferrée sera réalisé.

- la sécurité des usagers, qu'ils soient piétons, sur des cycles ou dans des véhicules,
- la sécurité et la régularité du trafic ferroviaire,
- la fluidité du trafic routier et ferroviaire.

Le projet est estimé à 12 millions d'€.

### À propos de SNCF Réseau

Au sein du groupe SNCF, l'un des premiers groupes mondiaux de mobilité et de logistique, SNCF Réseau développe, modernise et commercialise l'accès au réseau ferré. SNCF Réseau est le garant de la sécurité et de la performance de 30 000 km de lignes, dont 2000 de LGV avec 800 km supplémentaires en 2017.

Deuxième investisseur public français avec 4,9 mds d'euros investis par an et 53 000 collaborateurs, SNCF Réseau fait de la maintenance et de la modernisation de l'infrastructure existante sa priorité stratégique. SNCF Réseau réalise plus de 1500 chantiers au bénéfice des trains du quotidien circulant sur le réseau classique.

Retrouvez l'actualité du groupe SNCF sur <http://www.sncf.com/fr/presse/a-la-une>  
Twitter : @SNCFReseau

Contact Presse

Languedoc-Roussillon - Soune SERRE - 04 48 18 83 44 – [soune.serre@reseau.sncf.fr](mailto:soune.serre@reseau.sncf.fr)

